Choisir le vaccin contre le cancer du col de l'utérus

La protection n'étant pas totale, le risque est que les jeunes filles négligent, plus tard, les examens de dépistage

Santé

Faut-il se faire vacciner contre le cancer du col de l'utérus ? La question taraude nombre de jeunes filles et leurs mères. *« J'aimerais savoir s'il faut le faire. Mon médecin, mon pharmacien, ma prof de SVT me le conseillent. J'attends l'avis de ma mère »*, s'interroge Louise de Saint-Exupéry, 15 ans, élève en 3e. *« J'ai vu le spot à la télévision, il fait peur, je veux faire le vaccin »*, assure Hanna Abitbol, 14 ans, élève en 4e. Des fillettes en parlent même à leurs mères dès 11 ans. Bien que le ministère de la santé ait lancé, au mois de juin, une vaste campagne de prévention, le vaccin n'est pas obligatoire.

La vaccination protège contre certains types de papillomavirus humain (HPV), responsables de 70 % des cancers du col de l'utérus. Le plus souvent, ces virus sont éliminés par l'organisme. Mais, chez certains sujets, ils peuvent se transformer en lésion précancéreuse. L'évolution vers un cancer invasif du col utérin met, en moyenne, entre quinze et vingt ans à se produire.

> Pour être efficaces, ils doivent être administrés avant le premier rapport sexuel

Il existe, aujourd'hui, en France, deux types de vaccins : le Gardasil (Sanofi Pasteur MSD), recommandé depuis 2006 par le Haut Conseil de la santé publique, et le Cervarix (GSK). Pour être efficaces, ils doivent être administrés avant le premier rapport sexuel, indiquent les autorités sanitaires. Elles recommandent l'âge de 14 ans, mais ciblent aussi les jeunes filles de 15 à 23 ans qui n'ont pas eu de rapport sexuel ou au plus tard, dans l'année qui suit le début de leur vie sexuelle.

« Le but est de vacciner avant la contamination par les rapports sexuels, explique le professeur Pierre Bégué, coordinateur du groupe vaccination de l'Académie nationale de médecine. *Les mères doivent expliquer l'utilité de ce vaccin et la nécessité de faire régulièrement le dépistage. »* Pour l'heure, 38 % des jeunes filles de 14 à 17 ans avaient débuté leur vaccination (au moins une dose remboursée) en 2008, et 23 % étaient vaccinées, indique une étude de l'Institut national de veille sanitaire (INVS).

Le risque est que les jeunes filles vaccinées ne fassent plus de frottis de dépistage, se croyant totalement protégées, alertent les autorités. Aujourd'hui, seulement 60 % des femmes de 25 à 65 ans, le plus souvent issues des populations favorisées, pratiquent régulièrement ces prélèvements. Le ministère veut toucher les femmes socialement plus vulnérables. *« Le vaccin est d'un prix élevé, ce qui représente un frein pour la vaccination de celles qui n'ont pas de mutuelle complémentaire »*, reconnaît le docteur Bégué. Le vaccin est remboursé à 65 % par l'assurance-maladie.

Son efficacité est pour beaucoup démontrée, surtout avant les rapports sexuels, mais les avis sont partagés. Le docteur Marc-Alain Rozan, président du Syndicat national des gynécologues obstétriciens français (Syngof) estime que les jeunes filles *« ont tort de se poser la question. Le vaccin doit être fait tôt. Nous avions demandé au gouvernement de le faire en même temps que le rappel tétanos, polio »*, rappelle le docteur Rozan. L'Académie de médecine avait d'ailleurs proposé, fin 2007, que la vaccination se fasse à l'âge de 11-12 ans.

D'autres sont plus hésitants : *« Nous sommes à peu près certains que ce vaccin ne comporte pas de risque, mais je reste dubitatif sur son utilité. Beaucoup de jeunes filles vont s'imaginer, à tort, si elles sont vaccinées, qu'elles peuvent avoir une vie sexuelle sans contrainte »*, craint le docteur Claude Béraud, ancien vice-président de la commission de la transparence de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps). *« L'intérêt du vaccin est bien moindre que ce que l'on fait croire, et il est très faible, voire quasi nul, si la jeune fille a eu des rapports sexuels »*, estime le docteur Jean-Pierre Spinosa, gynécologue, auteur avec Catherine Riva du livre *La Piqûre de trop* (éd. Xenia, 245 p., 17 euros).

Alors que faire ? *« L'information sur le vaccin est systématiquement donnée dans les cours d'éducation à la sexualité. On le conseille mais on ne veut pas faire de propagande pour les laboratoires, c'est aux médecins et aux parents de prendre la décision »*, souligne Sandie Cariat, infirmière au collège de Salagou à Clermont-l'Hérault (Hérault) et membre du bureau national du Syndicat des infirmiers et infirmières (Snics)-FSU. *« Comme le vaccin est mal connu, il est mal perçu »*, explique Brigitte Accart, infirmière dans le Val-d'Oise, secrétaire générale du Syndicat national des infirmiers, infirmières, éducateurs de santé (Snies)-FEN. *« Les jeunes semblent très peu vaccinées dans le Val-d'Oise. Certaines ne savent pas que ça existe »*, poursuit Mme Accart.

La plupart du temps, les mères font confiance à leurs médecins. *« En tout cas, il faut toujours voir la jeune fille seule, sans la mère »*, explique Brigitte Virey, pédiatre, membre du groupe vaccinologie de l'Association française de pédiatrie ambulatoire (AFPA). *« Certaines jeunes pensent qu'avec le vaccin on leur donne la clé pour entrer dans la sexualité. Il serait préférable de le faire à 11 ou 12 ans, quand elles n'ont pas encore de vie sexuelle »*, poursuit-elle. *« Quant aux garçons*, explique le professeur Bégué, *la question de la vaccination est posée mais pas tranchée. »* ■

Pascale Santi

Le vaccin protège contre certains types de papillomavirus humain (HPV), à l'origine de 70 % des cancers du col de l'utérus. VOISIN/PHANIE

Des situations différentes selon les pays

Deux vaccins Le Gardasil, quadrivalent, protège contre les papillomavirus humains (HPV) de type 6, 11, 16 et 18 et contre les condylomes (verrues génitales). Le Cervarix (GSK), bivalent, protège contre les HPV de génotype 16 et 18. Leur coût est élevé : 135,59 € par injection pour le Gardasil, 111,82 € pour le Cervarix (et il faut trois injections).

940 décès en France en 2009 Le cancer du col de l'utérus est placé au 8e rang des cancers et au 13e rang des décès par cancer chez la femme, selon l'Institut national de veille sanitaire (INVS). 2 820 nouveaux cas sont apparus en 2010, avec une baisse de 2,9 % entre 1980 et 2005.

Dans le monde, ce fléau tue plus de 260 000 femmes chaque année. Selon l'Organisation mondiale pour la santé (OMS), environ 500 000 nouveaux cas de cancer de col de l'utérus apparaissent chaque année, dont plus de 90 % dans les pays en voie de développement.

Sur le Web

Ameli.fr ; E-cancer.fr ; Gardasil.fr